

EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME

| DATE ASSEMBLEE GENERALE | OBJET |
|--|--|
| 24 septembre 2018 | Après avoir lu le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 juin 2018, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, l'approuvent. |
| 24 septembre 2018 | Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, désignent M. DHUIQUE-MAYER, Titulaire de la Commission des Finances au lieu et place de Mme CHARPAIL qui a donné sa démission de Membre Elu. |
| 24 septembre 2018 | Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, décident de déléguer au Bureau les compétences suivantes : validation de l'offre de produits, des nouvelles fiches de produits et les tarifs correspondants (en cas de nouveau produit) et application de la réglementation imposée (ex : RGPD). Cette ajout devra faire l'objet d'une modification de l'annexe du Règlement Intérieur concernée. |
| 24 septembre 2018 | Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les conventions avec la Caisse d'Epargne pour le salon SEPAG, avec la Jeune Chambre Economique de Valence et Région et autorisent le Président à les signer. |
| 24 septembre 2018 | Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents (sauf MM. GUIBERT, COURBIS, et MANGCARD étant Membres du Conseil d'Administration de l'ESISAR et de l'APDISAR), à l'unanimité, sont favorables à l'octroi d'une subvention à l'APDISAR d'un montant de 1 000 €. |
| 24 septembre 2018 | Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, désignent Mme GRUAT et M. CARTIGNY, Conseillers Techniques de la C.C.I. |

| | |
|-------------------|---|
| 24 septembre 2018 | Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les Conditions Générales de Vente mises à jour avec les mentions relatives au RGPD. |
| 24 septembre 2018 | Après avoir entendu l'exposé du Président GUIBERT sur la démission de Mme BARBARIN, en tant que Vice-Présidente en charge des Services, sur les modalités de vote et sur la présentation d'un candidat, et après avoir voté, les Membres Elus présents ou représentés, élisent M. SANTRAILLE, Membre Elu Services, Vice-Président en charge des Services jusqu'à la fin de la mandature (25 voix pour, 3 bulletins blancs). |
| 24 septembre 2018 | Après avoir entendu le rapport du Président de la Commission Développement Economique du Territoire, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les axes de travail proposés par la Commission après étude du document de Valence Romans Agglo, Harmonie 2030. |
| 24 septembre 2018 | Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, désignent M. BAUDAIS, Président de la Commission Compétences et Performance de l'Entreprise, au lieu et place de Mme BARBARIN. |